Département du BAS-RHIN

Arrondissement de HAGUENAU

Nombre des conseillers élus: 11

Conseillers en fonction: 11

Conseillers présents : 9

COMMUNE DE WINDSTEIN

. . . .

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 octobre 2011

Sous la présidence de M. André ISEL, Maire

Le Conseil Municipal a été convoqué en date du 27/09/2011

Membres présents : Mmes Metz Nicole, Mori Germaine,

MM. Ball Patrick, Isenmann Christian, Loux Claude, Martz Antoine, Munsch Christian, Steiner Christian

Membres excusés: Mme Bauer Nathalie, Mme Lienhardt Jacqueline

Objet N° 1) Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Mis aux voix, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Objet N° 2) Rapport d'activités 2010 : Communauté de Communes

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte-rendu d'activités 2010 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn les bains dont le sommaire comporte 5 chapitres : l'institution et son fonctionnement, les temps forts de l'année 2010, le bilan thématique par compétence, l'activité des services, le compte administratif 2010, ainsi qu'une revue de presse.

Le Conseil Municipal prend acte de ce compte-rendu que la population peut consulter pendant un mois durant les heures d'ouverture de la Mairie.

Objet N°3) Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Le Maire communique au Conseil Municipal le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, transmis par le SMICTOM Nord du Bas Rhin.

Ce rapport comprend trois chapitres : les attributions du SMICTOM, les indicateurs techniques et les indicateurs financiers. Le compte administratif de l'exercice 2010 est joint en annexe.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport que la population peut consulter pendant un mois durant les heures d'ouverture de la Mairie.

Objet N°4) Rapports annuels 2010 sur la qualité et le service d'eau potable et d'assainissement

Le Maire présente au Conseil Municipal les rapport annuels sur l'eau potable et l'assainissement de la Commune au titre de l'année 2010.

Le commentaire général sur la qualité de l'eau est le suivant :

Pour l'année 2010, l'eau produite et distribuée par la Commune de Windstein est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport que la population peut consulter pendant un mois durant les heures d'ouverture de la Mairie.

Objet N°5) <u>Droits de préemption urbain</u>

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de renoncer au droit de préemption concernant la vente des biens suivants :

- Section 7, N° 240/27, 15, 17, 18, 19, 21 et 22 Neuer Schlossberg
- Section 8, N° 277/6 10, rue Nagelsthal

Objet N°6) Acquisition de terrain

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- décide d'acquérir le terrain suivant :

Section 7, parcelles 116 et 222 Winterseite d'une superficie de 24.38 ares, appartenant à Mme MARTZ / MOSCHENROS Christine, M. MARTZ Martin Georges et Mme MARTZ / BIESSER Simone au prix de 2 439 €

- charge M. LOUX J. Claude, Adjoint au Maire, d'agir au nom de la Commune pour procéder à l'acte à intervenir
- prévoit les crédits nécessaires à cette acquisition au budget de l'exercice 2011.

Objet N°7) Acceptation d'un don

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Windstein Animation a versé à la Commune un don de 3 000 € au titre d'une participation auMémorial en bronze polychrome. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce don.

Objet N°8) <u>Inauguration du Mémorial</u>

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'inauguration du Mémorial en bronze polychrome aura lieu le dimanche 23 avril à l'église de Windstein, à partir de 10h. Les modalités pratiques de cette inauguration sont présentées.

Objet N°9) <u>Décision modificative N° 2/2011</u>

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire les transferts suivants : Budget principal

D2111: + 2 300 €; D2151: - 2 300 €

Délibération publiée et transmise à la Sous-Préfecture de Haguenau ce 12 octobre 2011, Pour extrait conforme au registre des délibérations, certifié à Windstein le 12 octobre 2012 André ISEL, Maire